

Accroche : A partir de cette publication, voici quelques repères généraux sur l'accueil des étudiants étrangers (dans quel pays vont-ils, comment réalisent-ils leur choix, restent-ils ? ...).

En 2009, **3,7 millions d'étudiants** suivent une formation de l'enseignement supérieur dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants (contre 0,8 million en 1975)¹. **Ce nombre a augmenté de 6,4 % entre 2008 et 2009**, alors que l'effectif mondial de l'enseignement supérieur a crû de 3,3 % durant la même période.

Ce taux de croissance est inférieur à celui enregistré entre 2007 et 2008 (période pendant laquelle le nombre d'étudiants en formation à l'étranger a progressé de 8 % et l'effectif mondial de l'enseignement supérieur de 3,6 %). Ce ralentissement s'explique notamment par le fait que **la crise économique et financière a réduit la mobilité et les aides aux études à l'étranger**.

Depuis 2000, l'effectif d'étudiants en formation à l'étranger dans l'enseignement supérieur a progressé de 77 % dans le monde, à raison de 6,6 % par an en moyenne, et de 79 % dans les pays de l'OCDE, à raison de 6,7 % par an en moyenne.

L'OCDE note que l'accueil des étudiants en mobilité internationale peut non seulement « accroître les recettes de l'enseignement supérieur, mais peut également s'inscrire dans une stratégie plus vaste de recrutement d'immigrants hautement qualifiés ». Les étudiants en mobilité internationale tendent à choisir des domaines d'études différents de ceux des étudiants locaux, ce qui suggère soit la spécialisation des pays d'accueil dans les domaines les plus prisés, soit le manque de formations dans ces domaines dans les pays d'origine.

La répartition des étudiants étrangers par pays :

Les pays européens restent en tête du classement des pays d'accueil les plus prisés en valeur absolue (38 %) devant l'Amérique du Nord (23 %). Les pays d'accueil où le pourcentage d'étudiants étrangers a le plus augmenté sont situés en Amérique latine, en Océanie et en Asie, ce qui reflète l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans un nombre croissant de pays.

En 2009, la moitié des étudiants étrangers se répartissent dans cinq pays seulement. Les États-Unis représentent 18 % de l'effectif mondial d'étudiants, le **Royaume-Uni 10 %**, l'Australie, l'Allemagne et la France 7 %. Outre les cinq pays en tête du classement, le Canada (5 %), le Japon (4 %), la Russie (4 %) et l'Espagne (2 %) attirent un nombre important d'étudiants étrangers.

Les pays de l'OCDE accueillent plus d'étudiants étrangers qu'ils n'en envoient à l'étranger. En 2009, ils ont accueilli 2,9 étudiants étrangers par ressortissant de l'OCDE en formation à l'étranger.

Les pays où le nombre d'étudiants en mobilité internationale est le plus élevé en pourcentage de leur effectif dans l'enseignement supérieur sont : l'Australie, le Royaume-Uni, l'Autriche, la Suisse, et la Nouvelle-Zélande (plus de 10 %). Ce taux dépasse les 20 % dans les programmes de recherche de haut niveau.

En neuf ans, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi les États-Unis comme pays de destination est passé de 23 % à 18 %. Ce pourcentage a diminué de 2 points en Allemagne et de 1 point au Royaume-Uni. A l'inverse, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi l'Australie et la Nouvelle-Zélande a progressé de près de 2 points, comme en Russie, ce qui en fait un nouvel acteur important de l'enseignement supérieur.

¹ 165 millions d'individus étaient scolarisés dans l'enseignement supérieur dans le monde en 2009, soit 65 millions d'étudiants de plus depuis 2000 et une progression de 65 %, selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, 2011.

En valeur absolue, les effectifs les plus élevés d'étudiants en mobilité internationale sont originaires de **Chine, de Corée et d'Inde. Les étudiants asiatiques représentent 52 % de l'effectif mondial** d'étudiants en formation à l'étranger. Les destinations les plus prisées par les étudiants chinois sont les États-Unis (21,9 %), puis le Japon (14 %) et l'Australie (12,4 %). Les étudiants originaires d'Inde préfèrent l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni. A eux seuls, ces trois pays accueillent 77 % des étudiants indiens en formation à l'étranger.

Dans les pays de l'OCDE, les étudiants chinois sont suivis par ceux originaires d'Inde (7,3 %), de Malaisie (1,9 %), du Maroc (1,6 %), du Vietnam (1,5 %) et de la Russie (1,3 %). Parmi les étudiants asiatiques, ceux originaires d'Indonésie, du Népal, du Pakistan, d'Iran, de Singapour et de Thaïlande représentent également un pourcentage significatif de l'effectif d'étudiants en formation à l'étranger. Dans les pays de l'OCDE, les Asiatiques sont suivis dans ce classement par les Européens (24,4 %). Les étudiants en provenance d'Afrique représentent 10 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale. Enfin, les étudiants en mobilité internationale originaires d'Amérique du Nord ne représentent que 3,7 % de l'effectif total et ceux d'Amérique du Sud et des Caraïbes, 6 %.

Les facteurs du choix du pays d'accueil :

-**La langue** de l'enseignement est l'un des éléments déterminant le choix du pays d'accueil. « C'est pourquoi les pays où l'enseignement est dispensé dans des langues largement répandues (l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et le russe, par exemple) sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants étrangers, tant en valeur absolue qu'en valeur relative ». Le Japon est une exception : il accueille un pourcentage élevé d'étudiants étrangers, dont 93,2 % originaires d'Asie, alors que sa langue d'enseignement est moins répandue.

De nombreux établissements situés dans des pays non anglophones proposent dorénavant des formations en anglais, ce qui leur permet d'atténuer leur désavantage linguistique. Ce phénomène s'observe en particulier dans des pays où l'usage de l'anglais est largement répandu (les pays nordiques, par exemple).

- **la qualité des formations** : Les étudiants en mobilité internationale choisissent de plus en plus leur pays de destination en fonction de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé (estimée à partir d'un large éventail de classements). « **Dans ce contexte, les établissements d'enseignement supérieur sont encore plus désireux d'améliorer leurs normes en matière de qualité de l'enseignement, de s'adapter à des effectifs d'étudiants d'une plus grande diversité et de prendre garde à la façon dont ils sont perçus à l'étranger** ».

- **Frais de scolarité et coût de la vie** : Dans la plupart des pays, les frais de scolarité en vigueur dans l'enseignement supérieur sont équivalents pour les ressortissants nationaux et les ressortissants d'un autre pays membre. La gratuité des études, associée à l'existence de formations dispensées en anglais, explique la forte croissance du nombre d'étudiants en mobilité internationale enregistrée, entre 2000 et 2009, en Finlande, en Islande, en Norvège et en Suède. Toutefois, en l'absence de frais de scolarité, le coût unitaire élevé de l'enseignement supérieur est y lourd pour les finances publiques.

Les pays d'accueil où les frais de scolarité sont intégralement à la charge des étudiants en mobilité internationale sont largement gagnants sur le plan financier. « Certains pays de la région Asie-Pacifique ont explicitement intégré l'internationalisation de l'enseignement dans leurs stratégies de développement socio-économique et ont pris des mesures destinées à attirer dans leurs établissements des étudiants en mobilité internationale ». « **Les frais de scolarité ne découragent pas forcément les candidats à la mobilité internationale, pour autant que la qualité de**

l'enseignement et les avantages qu'ils peuvent en retirer soient à la hauteur de leur investissement »².

- **les possibilités d'immigration** : les perspectives professionnelles sont susceptibles d'intervenir dans le choix du pays de destination parmi diverses options de formation à l'étranger.

- **parmi les autres facteurs du choix**, on compte les relations historiques, géographiques ou commerciales entre les pays ; les aspirations culturelles ; les mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter les équivalences ...

Combien d'étudiants en mobilité internationale restent-ils dans leur pays d'accueil après l'obtention de leur diplôme ?

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les procédures d'octroi d'un permis de travail ou de séjour sont simplifiées pour les étudiants et les diplômés en mobilité internationale.

Le taux de séjour s'élève, en moyenne, à 25 % parmi les étudiants en mobilité internationale qui n'ont pas renouvelé leur permis de séjour sous le statut d'étudiant en 2008 ou en 2009. **Ce taux est supérieur à 25 % en Allemagne, en Australie, au Canada, en France, aux Pays-Bas et en République tchèque. Le taux de séjour est supérieur à 17 % dans tous les pays dont les données sont disponibles et atteint même 33 % au Canada.** En moyenne, 74 % des étudiants qui changent de statut le font pour des raisons professionnelles. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 80 % en Allemagne, au Canada, en Irlande et aux Pays-Bas.

Nadia HILAL.

² « Il est possible, néanmoins, que les étudiants tiennent compte de l'aspect financier pour choisir un cursus parmi des formations similaires, en particulier s'ils sont originaires de pays en développement. A cet égard, la progression relativement faible du nombre d'étudiants étrangers enregistrée aux États-Unis et au Royaume-Uni entre 2000 et 2009, et la diminution de la part de marché des États-Unis durant cette période, s'expliquent vraisemblablement par les frais de scolarité relativement élevés qui sont facturés aux étudiants en mobilité internationale dans ces deux pays, dans un contexte de concurrence intense avec d'autres pays anglophones proposant un éventail de formations similaires à moindres frais ».